Santé de proximité

Depuis plusieurs années, la Région conduit aux côtés de l'Agence Régionale de Santé (ARS), une politique volontariste. L'objectif est aussi clair que légitime : une offre de santé près de chez soi, pour chaque Normand. Pour ce faire, elle soutient des actions favorisant l'accès aux soins.

La santé au coeur de l'action régionale

Bâtie sur les résultats de la précédente stratégie, la feuille de route 2023 2030 de la Région Normandie a pour ambition de **proposer une réponse aux défis de demain** : vieillissement de la population, déprise médicale, changement climatique, maladies chroniques, émergence de nouvelles, maladies infectieuses, transition numérique, ...

La Région Normandie organise cette **feuille de route pour être capable de répondre aux défis majeurs d'accélération des innovations en santé et des transformations du système qu'elles imposent** : l'intelligence artificielle en santé, virage ambulatoire, impératif de prévention et d'éducation à la santé, évolutions des formations (contenus et formats), coordination des professionnels de santé.

La santé impacte de nombreuses compétences régionales et notamment l'aménagement du territoire, le développement économique, les formations sanitaires et sociales.

Ainsi, les priorités de la Région en matière de santé doivent pouvoir infléchir les actions portées par la collectivité :

- l’accès équitable aux services dans tout le territoire
- la prévention, bien être
- l’innovation, la recherche
- le développement économique
- la formation des professionnels sanitaires, du médico social et du social

La Région le fait en collaboration et coordination avec ses partenaires grands acteurs de la santé ARS, universités, instituts de formation, professionnels de santé, hôpitaux clusters et groupements d’entreprises, usagers, associations, etc.

La santé au cœur de l'action régionale (pdf)
Feuille de route Santé 2023-2030

Les médicobus en Normandie

Les médicobus permettent de faciliter l’accès aux soins et d’améliorer la prise en charge de soins non-programmés dans les zones où les assurés sociaux sont sans médecin traitant.

La Région a ainsi soutenu 7 projets de Médicobus pour répondre aux besoins des territoires sous-dotés, pour un montant de subvention d’investissement de 339 000 € :

- Médicobus Orne Est (61)
- Doctobus Evreux Porte de Normandie (27)
- Médicobus du Vexin (27)
- Centre mobile Dieppe (27)
- Médi-Caux Bus (76)
- Médicobus Vire au Noireau (14)
- Médicobus du Cotentin (50)

Reprise de la clinique privée de Saint-Lô devenue l’Hôpital privé de la Manche

La dynamique de restructuration et de transformation engagée depuis juillet 2024, portée par les équipes médicales et soignantes, et soutenue par les partenaires institutionnels du territoire, traduisent une ambition claire : **renforcer durablement l'offre de soins de proximité, sécuriser les parcours patients et accroître l'attractivité médicale du Centre-Manche.**

L'unité de stérilisation : un des investissements structurants pour la sécurité sanitaire

Le projet, déposé dans le cadre d'un appel à projets du Ségur de la santé, représente un investissement global de 1 659 400 €, dont 1 million d'euros financé par la Région Normandie. Le solde est assuré par des fonds propres de l'Hôpital Privé de la Manche.

Chiffres clés et repères - Hôpital Privé de la Manche

En 2025, l'Hôpital Privé de la Manche a pris en charge 7 374 patients en chirurgie ambulatoire, 3 085 patients en chirurgie conventionnelle et 131 patients en hospitalisation de jour.

Près de 90,4 % des patients accueillis résident en Centre-Manche, confirmant le rôle de l'établissement comme acteur de proximité essentiel de l'offre de soins territoriale. La qualité de la prise en charge se traduit par un taux de satisfaction moyen de 94 %, issu des enquêtes réalisées auprès des patients après leur parcours de soins.

Les Pôles de Santé Libéraux et ambulatoires

Soucieuse de réduire les inégalités d'accès aux soins sur l'ensemble de son territoire, la Région Normandie et ses partenaires (Etat, Agence Régionale de Santé, Départements du Calvados, de l'Eure, de la Seine-Maritime, de la Manche et de l'Orne, Union Régionale des Médecins Libéraux, Conseils de l'Ordre, …) engagent une politique volontariste en matière de déploiement des pôles de santé libéraux et ambulatoires.

La Région a décidé de mobiliser 15 M€ d'ici à 2022 afin de permettre le doublement du nombre de PSLA en Normandie. Sous l'impulsion de l'Union

régionale des médecins libéraux (URML), en lien notamment avec l'ARS, la Région, les Départements et les représentants des professionnels de santé, une Charte régionale de déploiement des PSLA a ainsi été élaborée. Ce partenariat unique en France contribue à rendre les politiques publiques plus cohérentes et plus lisibles.

Il existe actuellement 150 PSLA et environ une cinquantaine de projets à l'étude. L'ambition est de développer un mode d'exercice novateur et attractif afin de lutter contre le déficit de professionnels de santé observé en Normandie. Concrètement, un PSLA doit compter a minima : deux médecins généralistes, un logement sur site ou à proximité pouvant accueillir des étudiants en médecine et un local de réunion. La Région finance le projet avec possibilité de bonifications pour les projets regroupant plus de 15 professionnels, situés dans des zones déficitaires ou favorisant la télémédecine.

Le portail web Med'Instal Normandie, initié par la Région, en partenariat avec les signataires de la charte PSLA, permet aux étudiants et aux professionnels de santé d'avoir une vision globale sur l'ensemble des PSLA mais aussi sur les Etablissements hospitaliers de Normandie.

Leurs spécificités, leur environnement territorial, les différentes aides financières, les accompagnements spécifiques des territoires et les avantages en termes de cadre de vie (logement, transport, etc.) sont clairement décrits sur le site Choisir la Normandie.

Med'Instal Normandie
Charte partenariale régionale sur l'offre de soins

Promotion et de la prévention de la santé

L'amélioration de la santé des populations ne relève pas que de la question de l'offre de soins, mais aussi de l'environnement et des conditions de vie, et nécessite de prendre soin de soi.

La Région se mobilise en faveur de la promotion et de la prévention de la santé en accompagnant des actions relatives prioritairement aux thématiques suivantes : **la promotion de la santé mentale (cible 15-30 ans)** ; **la lutte contre les violences faites aux femmes, la santé environnementale.**

Par ailleurs, la Région intervient aux côtés de l'État et de l'ARS dans le cadre du **Plan Régional Santé Environnement** afin de limiter l'impact de l'environnement sur la santé. Ce plan doit contribuer à ce que chaque décideur, chaque professionnel, chaque citoyen soit acteur de sa santé par le respect de son environnement.

Liens utiles

- Association ORS-CREAI Normandie
- ARS Normandie
- URML Normandie

Accès aux soins dentaires

Le travail collectif mené par l'Agence régionale de Santé Normandie, la Région Normandie, les Universités de Caen et de Rouen et les professionnels du secteur notamment l'Ordre et l'URPS des chirurgiens-dentistes, a abouti à la création en 2022 de deux départements d'odontologie dans les UFR Santé de Rouen et Caen. Cette nouvelle offre de formation contribue à l'amélioration, à terme, de l'offre de soins proposée à la population sur le territoire normand.

En complément, l'ARS et la Région mobilisent ensemble 17 millions € au titre de la stratégie régionale d'investissement en santé sur la période 2021-2030 pour accompagner d'une part l'investissement dans les fauteuils dentaires hospitaliers, dans les subdivisions de Rouen et Caen et d'autre part l'investissement dans les 2 universités pour le déploiement de l'offre de formation, notamment sur le volet simulation. A l'horizon 2030, ce sont près de 255 étudiants qui seront formés dans chacune des 2 universités.

La Région a ainsi soutenu le développement de fauteuils dentaires à Evreux (10 fauteuils), au Centre Hospitalier d'Alençon Mamers (4 fauteuils), au centre hospitalier public du Cotentin (7 fauteuils) et au CHU de Caen (35 fauteuils).

Il est également prévu des stages d'initiation à la vie professionnelle organisés par les praticiens libéraux afin de découvrir l'exercice hors hôpital et d'inciter des installations.

Contact

Mission Santé

sante@normandie.fr